



**Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine**

## **POUR LA LIBERATION IMMEDIATE DU PASTEUR BIZIMUNGU, ANCIEN PRESIDENT DU RWANDA**

**La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) vient d'être informée de la condamnation, le 07 juin 2004, du Pasteur Bizimungu, ancien compagnon du Président Paul Kagamé et ancien Président du Rwanda, à 15 ans de prison par un tribunal rwandais à la suite d'une parodie de justice.**

Le Pasteur Bisimungu et son ancien Ministre des Transports, tous Hutus modérés qui ont payé un lourd tribut lors du génocide rwandais, avaient été incarcérés en avril 2002, leur seul tort étant d'avoir créé le Parti Démocratique du Renouveau (PDR-Ubuyanja), formation accusée de "divisionnisme politique" par le Gouvernement du Président Paul Kagamé.

L'incarcération et la condamnation du Pasteur Bizimungu à 15 ans de prison ferme ne sont qu'un prétexte pour le Gouvernement rwandais d'écarter un opposant politique, ce qui relève d'un acte purement arbitraire.

Face à ces dérives, la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) exige :

- la libération immédiate et sans condition du Président Bizimungu et de ses compagnons condamnés à des peines allant de 5 à 10 ans de prison ;
- le renforcement systématique du système démocratique rwandais afin d'éviter le recours abusif au génocide pour inhiber toute dénonciation des violations des droits humains et du régime de l'arbitraire au Rwanda qui, à terme, constitue un facteur d'instabilité et d'insécurité dans toute la région des Grands lacs.

Il est temps que le Président de l'Union Africaine et le Président de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, en concertation avec leurs Pairs des Grands lacs, prennent le taureau par les cornes pour donner une certaine crédibilité au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine.

**Fait à Dakar, le 08 Juin 2004  
Le Secrétariat Général**